

# BTS GESTION DE LA PME



## Présentation :

Le Technicien Supérieur en GESTION DE LA PME, collaborateur de petites ou moyennes entreprises, exerce ses fonctions en étroite relation avec la direction. Il doit posséder des compétences variées afin d'appréhender efficacement la polyvalence des tâches qui lui seront confiées.

***Un BTS est un diplôme d'État de niveau 5 délivré par l'Éducation Nationale.***

## Prérequis d'accès à la formation :

- Contrat d'apprentissage : Bac ou titre de niveau BAC, dossier de candidature et entretien individuel.
- Contrat de professionnalisation, dispositif de reconversion ou promotion par alternance (ex période de professionnalisation), CPF de transition professionnelle (ex Congé Individuel de Formation) : chaque profil est particulier, nous contacter.

## Objectif de la formation : Obtenir le Brevet de Technicien Supérieur **GESTION DE LA PME.**

À l'issue de la formation, le stagiaire doit être apte à :

- Assurer la recherche de clientèle et contacts
- Gérer l'administration des ventes
- Maintenir et développer la relation client
- Rechercher et choisir les fournisseurs
- Suivre et contrôler les opérations d'achats et d'investissements
- Assurer le suivi comptable des opérations avec les clients et les fournisseurs
- Contribuer à la gestion des risques de la PME et à sa démarche qualité
- Assurer le suivi administratif du personnel
- Participer à la gestion des ressources humaines
- Contribuer à la qualité du système d'information de la PME
- Organiser les activités de la PME
- Participer au développement commercial de la PME
- Accompagner le déploiement du plan de communication de la PME
- Analyser l'activité de la PME
- Participer au diagnostic financier de la PME

Le stagiaire apprendra à développer ses compétences et pourra les mettre à disposition de l'entreprise :

- Autonomie et flexibilité
- Capacité à interagir avec différents interlocuteurs
- Aisance communicationnelle
- Capacité à s'adapter à différents outils et supports
- Sens aigu de l'organisation

Ces compétences seront enrichies de connaissances dans les domaines suivants :

- Gestion commerciale
- Communication globale
- Gestion financière
- Savoirs rédactionnels, juridiques et technologiques
- Langue vivante (anglais)

**Dans son entreprise, le titulaire du BTS GPME assure notamment :**

- La gestion administrative,
- Le développement et le suivi des relations clients et fournisseurs,
- La gestion commerciale,
- La communication avec tous les partenaires de la PME,
- La gestion des ressources humaines.

Le technicien supérieur en Gestion de la PME se distingue par une grande faculté d'adaptation, un sens affûté des relations humaines et une grande aptitude à la communication.

Sa maîtrise des logiciels bureautiques (tableur, traitement de texte, PréAO...), commerciaux (CRM, PGI) et des outils numériques lui permet de se conformer aux évolutions d'un environnement technologique en mutation.

**Les postes dans lesquels vous pourrez réaliser votre alternance :**

Assistant(e) de gestion – assistant(e) administratif(ve) – assistant(e) ressources humaines – assistant(e) de direction – assistant(e) commercial...

**Durée de la formation :** de 18 à 24 mois, 12 mois pour les CPF de transition professionnelle.

**Modalités et délais d'accès :** Le démarrage de la formation a lieu au mois de septembre.

Les candidats peuvent déposer leur candidature via Parcoursup pour les élèves scolarisés. Dans les autres cas, les dossiers de candidature peuvent être envoyés dès le mois de mars et jusqu'à fin décembre de l'année de début de la formation. Étant entendu que la formation ne peut se poursuivre jusqu'au bout que si le candidat a signé un contrat d'alternance avec une entreprise d'accueil.

**Nombre minimum et maximum de stagiaires par session :** de 6 à 18.

**Programme de la formation :** (Entre 1100 et 1350 heures, selon profil et type de contrat).

- Culture générale et expression
- Langue vivante 1
- Culture économique, juridique et managériale
- Communication
- Domaine d'activité 1 : Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME
- Domaine d'activité 2 : Participer à la gestion des risques de la PME
- Domaine d'activité 3 : Gérer le personnel et contribuer à la gestion des RH de la PME
- Domaine d'activité 4 : Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME

**Lieu de la formation :** GPEI - Espace Antibes N°17 - 2208 Route de Grasse - 06600 Antibes, et/ou en blended learning.

**Méthodes mobilisées :** Cours collectifs, formation en présentiel, et en présentiel à distance (blended learning), 2 jours par semaine. Alternance de cours théoriques, études de cas, mises en situation. Utilisation d'une plateforme pédagogique à destination des enseignants et étudiants.

**Blended learning ou mix learning :** chez GPEI, ce dispositif associe deux modalités d'apprentissage : le présentiel et le présentiel à distance. Le temps de formation est toujours synchrone : c'est-à-dire que vous soyez en ligne ou au centre de formation, vous suivez les cours en direct avec un formateur qui anime la

session. Afin de garantir un apprentissage personnalisé, nos sections de gestion ne dépassent pas 18 élèves (24 pour la gestion).

Nous avons développé une plateforme pédagogique, en constante évolution. Elle nous permet une gestion optimale du flux de communication et l'organisation des échanges entre les étudiants et/ou le formateur. Elle donne accès à une bibliothèque de ressources en développement permanent, offrant ainsi plus d'autonomie à l'apprenant.

**Modalités d'évaluation et organisation de l'examen :** L'examen est organisé par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Les épreuves se déroulent généralement sur les mois de mai et juin. *Les indicateurs communs d'appréciation sont disponibles sur notre site internet [www.gpei.fr](http://www.gpei.fr)*

**Formalisation à l'issue de la formation :** Le **Brevet de Technicien Supérieur (BTS)**, diplôme national de l'enseignement supérieur français (niveau 5) est délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne au moins égale à 10. De plus, une attestation de réalisation sera remise. *Bénéfice de notes candidats ajournés : les notes supérieures ou égales à 10 sur 20 sont conservées 5 ans à compter de leur date d'obtention (art. D643-15 du Code de l'Éducation).*

**Accessibilité :** Les cours peuvent être adaptés selon le profil de l'étudiant : étudiant handicapé ou étudiant faisant une partie de son cursus à l'étranger notamment. Selon le contexte et le profil du candidat, possibilité d'entretien en visioconférence. Référent handicap au sein de l'établissement Mme Cathy LECLERE ([cathy@gpei.fr](mailto:cathy@gpei.fr)), référent mobilité nationale et internationale Mme Caroline SGARAVIZZI ([caroline@gpei.fr](mailto:caroline@gpei.fr))

**Statut :**

- Salarié en contrat de professionnalisation (rémunération de 55% à 100% du SMIC ou SMC)
- Apprenti (rémunération de 43% à 100% du SMIC ou SMC)
- Salarié en reconversion ou promotion par alternance,
- Salarié utilisant le CPF de transition professionnelle.

**Tarifs :** Aucun coût à la charge de l'étudiant-salarié (sauf fournitures scolaires et livres).

Un ordinateur portable personnel (PC) équipé d'une suite bureautique (tableur, traitement de texte, logiciel de présentation assistée au minimum) est fortement recommandé.

## Coordonnées et contacts :

Référent GPEI : Valérie FOURNIER, [valerie@gpei.fr](mailto:valerie@gpei.fr)

## GPEI

Espace Antibes N°17

2208, route de Grasse 06600 Antibes

04 92 91 96 70

[www.gpei.fr](http://www.gpei.fr)

Créé en 1999, GPEI est un OF-CFA, situé à Antibes et spécialiste de la formation dans le secteur tertiaire. GPEI est membre de la Fédération Européenne Des Écoles (FEDE)

GPEI est certifié qualité par Bureau VERITAS

